



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 juin 2017 à 13h30 tenue au Centre communautaire Anjou

Présences:

Membres citoyens

Citoyenne	Françoise Coursol
Citoyenne.....	Salomé Élibert
Citoyenne.....	Nadia Sekfali
Citoyenne.....	Élisabeth Pérès
Citoyen.....	Raymond Chaput
Citoyen.....	Michel Desmarais
Citoyen.....	Yves Tremblay
Citoyen	Marcel Léonard

Organismes communautaires

Carrousel du P'tit Monde d'Anjou	Julie De Martino
Carrefour Solidarité Anjou	Amparo Duarte
Carrefour Solidarité Anjou	Manuel Gavidia
Carrefour des Femmes d'Anjou	Jeanne-François Nsanganniyumukama
Carrefour des Femmes d'Anjou	Sonia Émond
Centre Jeunesse-Emploi Anjou/Saint-Justin	Vincent-Thomas Hamelin
CHORRA	Mercedece Cilien
Résidence La Seigneurie Anjou	Luc Lepage
Maison d'hébergement Anjou	Kim Normandin
Maison d'hébergement Anjou	Marie-Lyne Dubois
Maison de Jeunes Le Chemin Faisant	Annie Cinq-Mars
Opération Surveillance Anjou	Lyne Normandeau
Service d'aide communautaire Anjou.....	Francine Baril
Service d'aide communautaire Anjou.....	Louise Janelle
Service d'aide communautaire Anjou.....	Jeanne Gauthier
Service d'Aide et de Référencement Aîné d'Anjou.....	Pierre Desmarteaux
Service d'Aide et de Référencement Aîné d'Anjou.....	Fannie Rivet
YMCA.....	David Coré
Infologis de l'est de l'île de Montréal	Catherine Lussier

Associations:

AL-ARABIYA.....	Najat Boughaba
Cercle des Fermières Anjou	Alice Leduc
Comité des locataires Jardins Châteauneuf.....	Francine Dagenais

PARTENAIRES:

Centraide.....Denis Sauvé
Bureau du député fédéral d'Honoré-Mercier.....Geneviève Boisvert
Avenir d'EnfantsMarc Brûlé
Arrondissement AnjouAndré Maisonneuve
Arrondissement AnjouAndrée Hénault
CIUSSS Pointe de l'îleRémy Berthelot
Commission scolaire de la Pointe-de-l'ÎleYvan Fortin
Commission scolaire de la Pointe-de-l'ÎleRémy Tondreau
Office municipal d'habitation de MontréalÉlaine Saint-Onge

Invité

Robert Junior HoudeVérificateur comptable

Pour Concertation Anjou:

.....Louiza Kara Ali
.....François Gagnier
.....Kheira Toula
.....Victoria Fialo
.....Daniel Duranleau

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue:

Le Président du conseil d'administration, M. Marcel Léonard souhaite la bienvenue à chacunE et ouvre officiellement l'assemblée générale à 13h32. Un tour de table est fait afin que chacun se présente.

2. Nomination d'unE présidentE et d'unE secrétaire d'assemblée:

Il est proposé par Francine Baril appuyé par Raymond Chaput de nommer Marcel Léonard comme président d'assemblée et Daniel Duranleau comme secrétaire d'assemblée. Adopté.

3. Vérification du quorum:

Le Président constate que le quorum requis pour la tenue de notre assemblée générale est atteint.

4. Vérification de la régularité de l'avis de convocation:

Le Président constate et confirme la régularité de l'avis de convocation à cette assemblée générale.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour:

Des ajouts sont demandés au point **16- Affaires diverses** soit **16.1. Résolution sur la légalisation du cannabis**, **16.2. Dossier du nom du CLSC** et **16.3. Parcours ÂME**. Ces modifications apportées, l'ordre du jour est adopté sur proposition de Julie de Martino appuyé par Raymond Chaput.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1er juin 2016:

Le procès-verbal est adopté tel que présenté sur proposition de Pierre Desmarceaux appuyé par Francine Baril.

7. Suivis au procès-verbal:

a) Portrait socio-économique et sanitaire d'Anjou:

Il avait été prévu de travailler sur ce nouveau portrait, mais finalement peu a été fait et nous restons en attente des statistiques du recensement de 2016.

M. Berthelot rappelle l'importance d'avoir un nouveau portrait qui donnera la vraie nature d'Anjou de 2017. Anjou n'est pas encore reconnu comme un territoire de défavorisation pourtant la vulnérabilité matérielle et sociale des résidents a grandement augmenté depuis 2001. De plus, nous avons la plus forte proportion d'ânés de la Ville alors qu'avec l'immigration qui est en forte hausse, il faut du temps pour que les gens retombent sur leurs pieds.

8. Présentation du rapport d'activités 2016-2017:

Le Directeur indique que la version intégrale du rapport d'activités sera envoyée en format électronique aux membres et que ce rapport sera également placé sur notre site Internet. Pour cette assemblée, un document-synthèse "Faits saillants 2016-2017" a été préparé et il est distribué aux personnes présentes.

L'équipe de travail présente ensuite les grandes lignes des activités menées au cours de la dernière année. Des commentaires positifs sont émis suite à cette présentation.

Un membre fait part de son étonnement devant tout le travail qui est fait malgré une petite équipe. IL indique cependant que Concertation Anjou ne peut porter toute l'ambition seule et qu'il faudra choisir ses batailles.

9. Dépôt du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017:

Robert Jr Houde, vérificateur comptable, vient présenter le rapport financier. Assisté du Directeur, il répond ensuite aux questions des participants à la satisfaction de ceux-ci. Le rapport est déposé et reçu par les membres.

10. Nomination du vérificateur comptable pour 2017-2018:

Il est unanimement résolu sur proposition de Francine Dagenais appuyé par Amparo Duarte de reconduire la firme Houde et Masse à titre de vérificateur comptable pour le prochain exercice financier.

11. Ratification des actes posés par le conseil d'administration:

Il est unanimement résolu sur proposition de Raymond Chaput appuyé par Kim Normandin de ratifier les actes posés par le conseil d'administration au cours de la dernière année d'activité.

12. Présentation et adoption du plan d'action quinquennal 2017-2022 en développement social

Le Directeur rappelle les grandes étapes de réalisation de ce plan ainsi que le soutien reçu de la part de Point de bascule. Une dernière rencontre de travail avec le soutien de Rémy Berthelot du CIUSSS a permis de faire les derniers ajustements à ce plan qui compte 7 enjeux et un principe transversal.

Il reste encore du travail à faire notamment la désignation des porteurs des actions retenues ainsi que l'échéancier sur 5 ans. L'enjeu sur la réussite scolaire doit également être solidifié. Il est également rappelé que les organismes et partenaires mènent déjà un certain nombre d'actions et de projets et que la question des ressources suffisantes est centrale pour beaucoup d'enjeux.

Après un temps d'échanges et de questions, le plan d'action quinquennal 2017-2022 en développement social d'Anjou est adopté sur proposition de Najat Boughaba appuyé par Vincent-Thomas Hamelin. Unanimement résolu.

13. Présentation du Plan d'action de Concertation Anjou pour l'année 2017-2018:

L'équipe de travail présente ensuite les principaux éléments du plan d'action 2017-2108 de la Table. Ce projet est accueilli positivement par les participants. On met cependant en garde contre la tentation de mener de front trop de choses. L'exemple des saynètes pour aînés est mis de l'avant. Il faut bien saisir la hauteur réelle des ressources requises afin de mener à bien ce genre de projets.

Le Directeur explique qu'en accord avec la Concertation Aînés une demande de financement auprès de Nouveaux Horizons sera déposée afin d'obtenir du soutien financier. Cela dit, le Directeur rappelle que les saynètes sont aussi un moyen privilégié d'entrer en contact avec des gens qui ne sont habituellement pas dans nos circuits habituels.

Ce plan d'action est adopté sur proposition de Julie De Martino appuyé par Annie Cinq-Mars. Unanimement résolu.

14. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2017-2018:

Le Directeur présente ensuite les prévisions budgétaires pour la prochaine année d'activités. Ce projet prévoit un déficit d'opération d'environ 3 000\$ attribuable à la poursuite de notre action au Domaine Anjou encore quelques mois.

Au niveau des dépenses possibles pour un nouveau photocopieur, un membre fait la recommandation de regarder les possibilités que les 3 organismes logeant à l'Agora Anjou partagent des équipements communs. Une étude de faisabilité pourrait être pertinente à ce niveau.

Il est unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2017-2018 sur proposition de Michel Desmarais appuyé par David Core.

15. Élection des membres du conseil d'administration

15.1. Nomination d'unE présidentE et d'unE secrétaire d'élections :

Il est proposé par Najat Boughaba appuyé par Annie Cinq-Mars de nommer Daniel Duranleau comme président d'élections et Kheira Toula comme secrétaire d'élection. Louiza Kara et François Gagnier agiront comme scrutateurs au besoin.

15.2. Période de mises en candidature :

Le président appelle les mises en candidature. Dans la section "**Membre issu des citoyens**", une candidature écrite a été transmise soit celle de **Marcel Léonard**. Aucune autre candidature écrite ou orale n'est reçue dans cette section.

Dans la section "**Membre issu des associations**", une première candidature orale est faite: Marcel Léonard propose **Amparo Duarte**. Puis **Julie de Martino** se propose. Aucune autre candidature écrite ou orale n'est reçue dans cette section. Le Président demande à Mme Duarte si elle accepte sa mise en candidature. La réponse est positive.

Dans la section "**Membre issu du milieu scolaire**", aucune candidature écrite ou orale n'est reçue. Monsieur Fortin de la CSPI indique qu'il faudrait peut-être regarder aussi du côté des parents engagés dans les conseils d'établissement des écoles d'Anjou. Il nous reviendra à ce sujet à la rentrée.

Dans la section "**Membre issu des institutions et du milieu des affaires**", aucune candidature écrite ou orale n'est reçue.

15.3. Élection :

Le Président déclare élus **Amparo Duarte, Julie de Martino et Marcel Léonard**. **Deux postes restent vacants.**

16. Affaires diverses :

16.1. Projet de loi sur la légalisation du cannabis :

Sur l'initiative d'une citoyenne grandement inquiète des conséquences de ce projet de loi, des participants partagent leurs points de vue. Il est rapidement convenu cependant que le dossier mérite davantage de réflexion et de discussion.

Il est donc proposé par Pierre Desmarteaux appuyé par Francine Desmarais et unanimement résolu de donner le mandat à Concertation Anjou

*a) de **sonder**, au cours des prochaines semaines, **ses membres** relativement au projet de loi fédéral et de **rendre compte via le ConcertExpress** des réponses des membres*

*b) **d'organiser une activité publique de discussion et d'échange** ouverte à tous sur ce dossier en y invitant des représentants du gouvernement fédéral ainsi que des gens ayant des opinions diverses à l'égard de ce projet de loi*

*c) de mettre ce dossier à l'**ordre du jour de l'assemblée des membres de Concertation Anjou du 21 septembre** prochain pour un positionnement officiel de la Table.*

16.2. Nom du CLSC:

Le Directeur indique que dans ce dossier du changement de nom du CLSC Mercier-Est-Anjou qui est devenu le CLSC Mercier-Est, le positionnement du conseil d'administration de Concertation Anjou en concertation avec celui de Solidarité Mercier-Est est de demander une dérogation à la norme administrative interdisant d'avoir 2 noms géographiques dans la même appellation plutôt que de chercher à trouver un tout nouveau nom pour le CLSC.

Une lettre officielle signée par le Président de Concertation Anjou sera donc rédigée, à cet effet, à l'intention du Président du conseil d'administration du CIUSSS de l'Est de l'Île de Montréal.

16.3. Parcours ÂME:

Mme Salomé Élibert, initiatrice du projet indique que le Parcours continue son chemin dans le cadre du concours L'Est innove et qu'il est à la recherche d'ambassadeurs. Elle encourage donc les personnes présentes à aller sur le site du concours "appuyer" le projet. On partagera également de l'information dans le ConcertExpress.

Sur un tout autre sujet, il est finalement que, d'après les informations contenues dans les médias, le Gouvernement du Québec aurait dépensé \$147 millions pour l'accueil des réfugiés syriens.

17. Rendez-vous de l'été 2017:

François Gagnier partage les grands rendez-vous de l'été qui approche. Des participants complètent ce calendrier avec d'autres événements. Le prochain Concert'Express reprendra ces infos.

18. Levée de l'assemblée:

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 20 sur proposition de Salomé Élibert appuyé par Julie de Martino.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

MARCEL LÉONARD

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

DANIEL DURANLEAU